



MON OEIL!...

Édition du 15 mai 2018

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>

<http://remedeauxcoupures.cssante.com/>

RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS, SANTÉ ET DÉMOCRATIE

Il y a un peu moins d'un mois, la Coalition solidarité santé tenait à Montréal une [assemblée publique](#) sur le mode de rémunération des médecins.

On a pu y entendre un panel composé de Mylaine Breton, chercheuse universitaire associée au rapport sur la rémunération médicale commandé par le Commissaire à la santé et au bien-être, Dr Hugo Viens, président de l'Association médicale du Québec, Dre Isabelle Leblanc, présidente de Médecins québécois pour le régime public et Guillaume Hébert, de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

Des citoyennes et des citoyens ont pu poser leurs questions, oui, mais aussi dire ce qu'ils-elles en pensaient, les enjeux qu'ils-elles voyaient reliés à ce sujet.

Une question a été posée, qui est restée un peu en suspens : qui doit (ou devrait) assumer le leadership dans la poursuite de ce débat sur le mode de rémunération des médecins ?

Je crois que la question du leadership en contient une autre : celle de la démocratie qui entoure et supporte les décisions qui sont prises dans notre système public de services sociaux et de soins de santé.

Le leadership dans ce débat a été partagé jusqu'à présent entre diverses organisations qui, tour à tour, en ont pris une part selon que la question refaisait ou non surface dans l'actualité.

Mais en ces temps où la santé des finances publiques prime sur la santé de la population et sert d'argument pour appliquer des mesures austéritaires dans les budgets consacrés aux services publics sociaux et de santé, je crois que le mode de rémunération des médecins et les argents qui y sont consacrés deviennent des questions hautement démocratiques parce qu'elles influent sur tous les citoyen.ne.s, et le leadership dans la poursuite de ce débat doit être largement partagé, pour rejoindre le plus largement possible la population.

Je me permets ici de reprendre la conclusion que je faisais lors de cette assemblée (pour voir la [captation vidéo de l'assemblée](#)).

« Je veux remercier nos panélistes de s'être prêté.e.s à cet exercice démocratique d'assemblée publique citoyenne.

Ce soir, on a pu voir que la question de la rémunération des médecins ne se résume pas aux seuls montants qui en découlent, mais que toute l'organisation des soins et services s'en ressent, et qu'elle devient le symbole des politiques que nous voulons : des politiques de santé et de prévention ou simplement des politiques de soins de la maladie, médicales et curatives.

Et pour la Coalition solidarité santé, il a toujours été clair que la santé, c'est global, ça prend plus qu'un hôpital !

L'assemblée de ce soir nous a permis d'entendre un certain nombre de choses, peut-être de mieux réfléchir et de discuter ensemble de modes de rémunération des médecins oui, mais de parler d'accès aux soins et d'organisation des soins, pour donner un meilleur appui au personnel du réseau public.

Si vous êtes convaincus qu'il faut changer le mode de rémunération des médecins, parce qu'il s'agit d'une question importante, il y a [la pétition à signer](#) sur le site de l'Assemblée nationale demandant de réviser le mode de rémunération des médecins pour favoriser un meilleur accès aux soins et services.

Nous vous invitons à le faire d'autant plus en ce moment où le ministre Barrette et son gouvernement ne cessent de réduire notre droit de parole citoyen et nos lieux de représentation. Notre assemblée montre que la question de la santé concerne plus que les usagères et usagers des soins et services, elle concerne toute la population utilisatrice ou non des soins et services.

Parce que toute la population finance notre système public par ses impôts et taxes, même les plus démunis paient des taxes quand ils consomment, et financent ainsi notre système public de soins.

Parce que la santé n'est pas qu'une question uniquement de responsabilité individuelle, c'est aussi de responsabilité collective, de responsabilité publique et sociale.

Et parce que le droit à la santé et à un système public de services sociaux et de soins de santé relève des droits rattachés à la citoyenneté québécoise. Ce n'est pas un privilège relié à l'épaisseur du portefeuille.

La population s'est battue pour l'obtenir, nos gouvernements antérieurs ont légiféré en ce sens. Et la Coalition solidarité santé poursuit cette même défense de notre droit citoyen à la santé.

Alors, restons en contact, soyons mobilisés, ne nous laissons pas bâillonner.

Et quel que soit le gouvernement en place, aujourd'hui et après le 1^{er} octobre, continuons, ne cessons pas de dire et de répéter ensemble que la santé, c'est un droit, et qu'au Québec, on a déjà fait ce choix.»

Jacques Benoit

N.B. Cette chronique fera relâche dès la semaine prochaine pour reprendre à l'automne.